Image not found or type unknown

signature d'un vol à l'étalage

Par **resus**, le **19/06/2022** à **11:09**

Bonjour,j'ai signé par précipitation un acte que ma fille mineure n'a pas fait avec le responsable de la sécurité d'AUCHAN.Lorsque j'ai fait mon enquette : ma fille avait un petit sac sur son dos est rentré avec son sac contenant des produits de masque de beauté d'une valeur de 14€ que sa copine lui avait remis provenant de chez elle. Comme à son habitude elle est parti acheté sa boisson à payé est sorti sans que sa sonne.. Par contre ma fille était accompagné d'une copine ;qui elle parcontre a volé est la la sonnerie s'est déclenché en passant les barrieres de securité. lorque le vigil est venu voir ma fille , à vu qu'ils ont éte ensemble lui a dit de me suivre etant donné que vous avez volé .Ma fille lui répond que non! j'ai rien volé et vous pouvez voir la caméra.

L 'autre fille à reconnu les faits et à dit: c'est moi qui a volé.

je suis retourné voir le responsable ,pour lui dire que je m'"en veut d"avoir sali ma fille de 13 ans parce que j'ai signé un acte qu'elle n'as pas commise et que vous avez la possibilité de regarder la caméra de surveillance . Le responsable n'as pas voulu faire le necessaire.

Je vous demande de m'aider comment je dois faire pour éffacer son nom

Merci de me répondre.

Par **Marck.ESP**, le **19/06/2022** à **11:30**

Bonjour
S'il y a des suites, ce qui n'est pas acquis, il serait bon que l'enfant qui s'est dénoncée soit présente lors de la convocation.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés